



Flash infos

Réseau national des Établissements Publics Locaux d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles

"LA CARAVANE DES COMPAGNONS VIGNERONS : DESTINATION 2035" S'EST DÉROULÉE LES 15 ET 16 MARS 2024 À MONTREUIL-BELLAY. C'ÉTAIT UNE EXPÉRIENCE EXTRAORDINAIRE ET ENRICHISSANTE POUR TOUS LES PARTICIPANTS

Découvrez
les dernières
nouvelles
de votre réseau !

Réunissant une cinquantaine de personnes, comprenant des élus, des directeurs d'établissements agricoles, des experts du secteur privé, des représentants de la société civile ainsi que des jeunes apprentis vignerons, cet événement a été une véritable réussite. Durant ces deux journées, les participants ont été immergés dans un environnement propice à la réflexion et aux échanges constructifs. Ils ont eu l'occasion de partager leurs idées, leurs expériences et leurs visions pour l'avenir de la filière viticole jusqu'en 2035.

Les jeunes apprentis vignerons ont particulièrement impressionné par leur engagement et leur capacité à exprimer leurs opinions de manière franche et constructive. Leurs témoignages ont apporté un éclairage précieux sur les défis auxquels la profession est confrontée, ainsi que sur les opportunités pour son développement futur.

Les analyses approfondies des professionnels et des experts ont également contribué à nourrir les réflexions et à inspirer des stratégies collectives innovantes pour façonner un avenir prometteur pour la filière viticole. En somme, cette journée a été une véritable source d'inspiration et de motivation pour tous les participants. Elle a permis de renforcer les liens au sein de la communauté viticole et de susciter un sentiment d'optimisme et de confiance quant aux perspectives de ce secteur passionnant.

LE CHIFFRE DU MOIS

+ de 60

C'est le nombre
d'actions portées par
Préférence depuis sa
création en 2005.

CONCERNANT LE SITE INTERNET DU RÉSEAU PRÉFÉRENCE

La création du nouveau site internet du réseau Préférence est en cours. Récemment, la phase de développement a été initiée après une période de collaboration avec le prestataire concernant les éléments visuels. La mise en ligne de ce nouveau site est programmée pour le printemps 2024.

« DEVENIR PAYSANNE PAYSAN » UN PREMIER APPEL À PROJET RÉUSSI !

L'appel à projet « Devenir Paysanne Paysan » a été lancé le 5 février. Les centres intéressés avaient jusqu'au 15 mars pour déposer des offres de formation éligibles. Nous sommes ravis de vous annoncer que de nombreuses offres de formation ont été soumises. Ces offres, variées et majoritairement représentatives de l'esprit du collectif « Devenir Paysanne Paysan », proviennent d'une vingtaine de centres répartis de manière équitable sur l'ensemble du territoire. Elles tournent autour des univers du végétal, de la transformation alimentaire, du bien-être, des animaux et de la micro ferme, de l'environnement et du paysage, etc.

Nous tenons à remercier tous ceux et toutes celles qui ont participé à cet appel à projet en soumettant leur dossier. Nous tenons à remercier également tous ceux et toutes celles qui, malgré différentes contraintes, ont manifesté un intérêt particulier et ont activement participé aux réunions d'information tenues de décembre 2023 à janvier 2024. Ces présentations ont permis de toucher une soixantaine de centres ce qui est une belle démonstration de la force que représente notre réseau.

Suite à l'appel à projet, les membres du comité de pilotage, composé de 7 centres incluant le porteur de projet et 1 animateur de Préférence, se sont réunis le 2 avril à Paris. L'objectif de cette réunion était d'examiner les propositions, au nombre d'environ 80, reçues, et ainsi de constituer l'offre du collectif "Devenir Paysanne Paysan" pour la rentrée 2024. Les résultats seront annoncés prochainement !

En attendant, toute l'équipe du projet reste à votre disposition pour fournir plus d'informations.

À PROPOS DU CERTIFICAT PROFESSIONNEL CLÉA

Trois centres qui avaient perdu leur habilitation ont soumis en automne dernier une demande de renouvellement et l'ont obtenue. Il s'agit de La Côte Saint-André, La Roche-sur-Foron et La Germinièrrouillon (Le Mans). Cette communauté d'action compte désormais 18 centres. À titre de rappel, l'habilitation est octroyée par Certif Pro. Il est à noter que le certificat professionnel CléA a été créé pour les salariés et les demandeurs d'emploi. Il concerne les personnes n'ayant pas de diplôme. Et a pour objectif de démontrer que les personnes qui en sont titulaire maîtrisent les savoirs de base : savoir communiquer en français, savoir utiliser des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique, savoir utiliser des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique, être apte à travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe, travailler en autonomie et à réaliser un objectif individuel, avoir la capacité d'apprendre à apprendre tout au long de la vie et savoir maîtriser les gestes et postures de base, et respecter des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales, élémentaires.

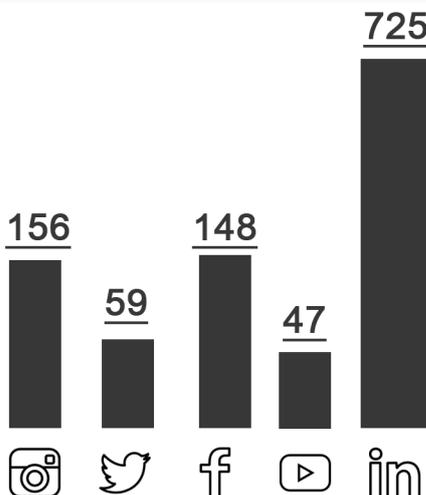
BIEN-ÊTRE ANIMAL : COMPÉTENCE "PROTECTION DES ANIMAUX DANS LE CADRE DE LEUR MISE À MORT" - CCPA

Les quatre établissements sollicitant une nouvelle habilitation (Rodez, Saint-Joseph, Charolles et Bar-le-Duc) ont rédigé leurs demandes respectives en se basant sur une trame commune. La démarche pédagogique ainsi que les supports de formation demeurent identiques à ceux précédemment utilisés. L'ensemble des demandes a été transmis au service instructeur, qui est composé de la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) et de la Direction générale de l'alimentation (DGAL). La réponse devrait être donnée dans un délai de trois mois après réception complète du dossier. En cas d'approbation, cela permettra aux établissements concernés de proposer à nouveau cette formation dès la rentrée de septembre. La prochaine campagne d'habilitation se déroulera entre janvier et mars 2025. Cette période pourrait être mise à profit pour intégrer de nouveaux établissements ou pour compléter l'offre par la formation de responsable protection animale (RPA).

SUCCÈS CONFIRMÉ POUR PRÉFÉRENCE-ACACED

Le comité de pilotage de cette initiative s'est réuni le 2 avril. L'année 2023 a été marquée par une progression notable de l'activité, avec plus de 3 800 candidats inscrits et un chiffre d'affaires dépassant 1,3 million d'euros pour les centres participants. L'introduction de la formation ACACED à distance (Attestation de connaissances pour les animaux de compagnie d'espèces domestiques) n'a que légèrement impacté la fréquentation des formations en présentiel. Quatre nouveaux établissements ont rejoint le collectif, dont trois ont récemment obtenu leur habilitation (Borgo, Aix-Valabre et Kerviler), ce qui renforcera la couverture territoriale des formations en présentiel. Le quatrième établissement, Montmorillon, proposait déjà l'ACACED en présentiel de manière autonome depuis le début et souhaite désormais se concentrer sur le distanciel au sein du collectif. Nous accueillons chaleureusement ces nouveaux établissements.

Pour rappel, l'ACACED est une formation obligatoire pour travailler au contact des animaux domestiques



SUIVEZ-NOUS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX

MONDES AGRICOLES : FORMATIONS OFB, POUR ENFORCER LES LIENS AVEC LES AGRICULTEURS ET PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

Les formations destinées aux agents de l'Office français de la biodiversité (OFB) pour les aider à mieux comprendre les défis spécifiques des agriculteurs se sont déroulées comme prévu sur l'ensemble du territoire. Le contrat conclu pour une durée de trois ans est géré par Préférence, qui a sollicité 14 centres de formation professionnelle et de promotion agricole – CFPPA pour sa mise en œuvre. Les deux dernières sessions de formation de cet hiver ont eu lieu à Rouillon et à Bordeaux les 26, 27 et 28 mars. Les prochaines sessions sont programmées pour l'automne.

Ces formations ont suscité des échanges enrichissants entre les agents de l'OFB et les intervenants rencontrés lors des différentes interventions, tables rondes et visites. Elles ont également permis aux établissements de tisser des liens avec l'OFB, un interlocuteur souvent méconnu mais incontournable pour les agriculteurs et les différentes organisations professionnelles. Les stagiaires et leurs formateurs ont exprimé leur satisfaction à travers des commentaires largement positifs. Ce taux élevé de satisfaction témoigne du succès de la phase d'ingénierie et de test menée depuis 2022, qui a permis de mettre au point un module répondant efficacement aux objectifs du commanditaire et aux besoins des agents de l'OFB formés, ce qui est prometteur pour la suite de l'action.

Pour plus d'informations
Éric Nigay de Préférence
Mail : eric.nigay@educagri.fr

AGENDA

Groupe ingénierie Biodiversité et Espaces verts
Lundi 8 avril 2024
En visio

Bureau de Préférence
Mercredi 24 avril 2024
En visio

Comité de pilotage Compagnons vignerons
Les 22 et 23 mai 2024
À Paris

Directrice de la rédaction

Gwenaëlle Lepage
Présidente de Préférence

Comité de rédaction
Équipe d'animation

Contacts

Préférence
Parc du château
78120
Rambouillet